



Les conditions météo exceptionnelles enregistrées sur notre région se poursuivent. Une baisse progressive des températures est annoncée sur la fin de semaine, tout en gardant des conditions estivales. Les cultures souffrent de cette chaleur exceptionnelle.

**L'essentiel
de la
semaine**

Globalement, bon état sanitaire des cultures. Evolution à suivre suite au stress causé par les très fortes températures.

POIREAU, OIGNON et SALADE : présence de thrips en augmentation

CHOU : présence de pontes et/ou de jeunes chenilles de piérides



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



SOMMAIRE :

BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	6
OIGNON :	9
POIREAU :	10
SALADE :	13
Journées de lutte contre les ambrosies	16
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	16
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !	17

« Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !

Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le CST Ecophyto, comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une enquête auprès des lecteurs du BSV pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demandera environ 15 minutes.

🔗 <https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr>

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont anonymes mais si vous souhaitez recevoir une synthèse des résultats et le rapport final, vous pouvez laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous remercie par avance du temps que vous y consacrerez. »

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50		1 parcelle	
14		2 parcelles	2 à 10 feuilles
27-76		2 parcelles	

Pucerons verts et noirs :**Observations :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau. Des coccinelles adultes sont présentes dans deux parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.

Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :

Les fortes températures freinent le développement des pucerons. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Charançon *Lixus juncii***Observations :**

Aucun charançon, ni aucune piqûre n'ont été notés dans les parcelles du réseau.



Piqûres de ponte sur côtes de blettes et adultes de *Lixus* (CA 76)

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Ce charançon s'attaque également aux blettes où les piqûres de ponte sont plus faciles à voir.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles, la période de vol et de ponte est en cours et va durer entre 4 et 5 semaines. Le risque reste important notamment dans l'Eure.

Cercosporiose

Observations :

Il n'est pas noté de nouveau développement de cette maladie dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel limite son développement, le risque est faible.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76-27			2		
14		1	2		Céleri rave : 5 à 9 feuilles
50	Val de Saire	4		3	Céleri branche : croissance foliaire
	Surtainville	2	1		Carotte : levée à grossissement
	Créances	4			
	Mt St Michel	5	3		

Puceron :

Observations :

Peu à pas de pucerons dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

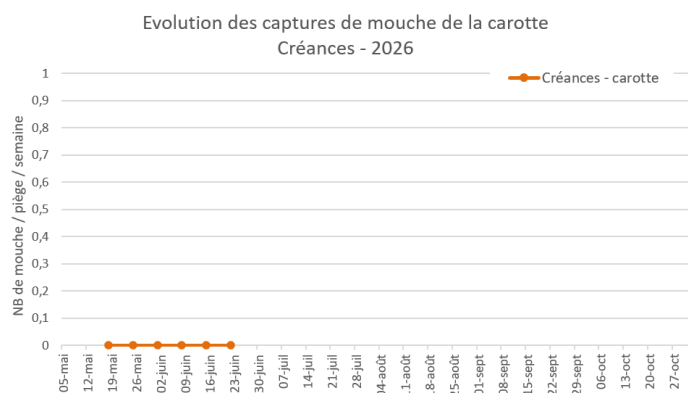
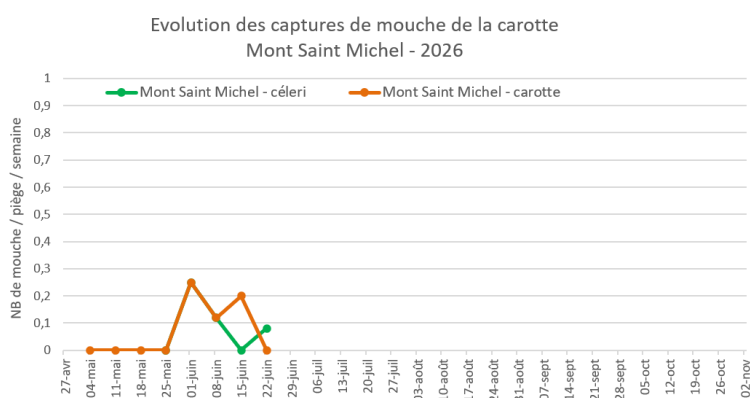
Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

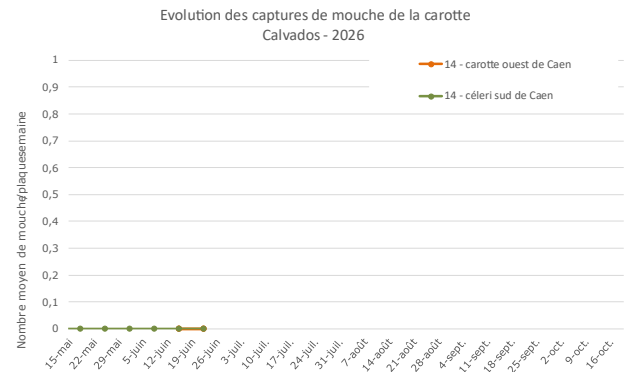
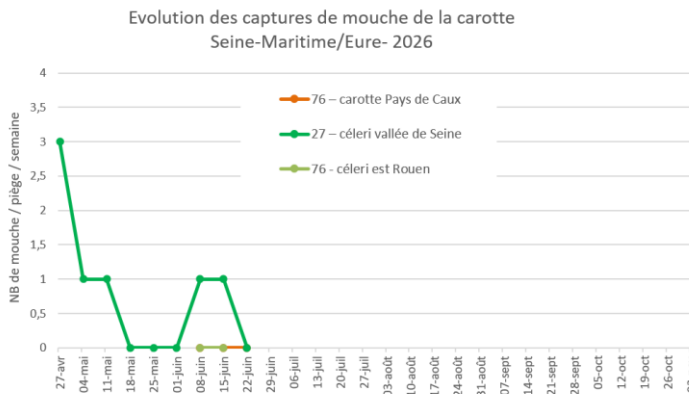
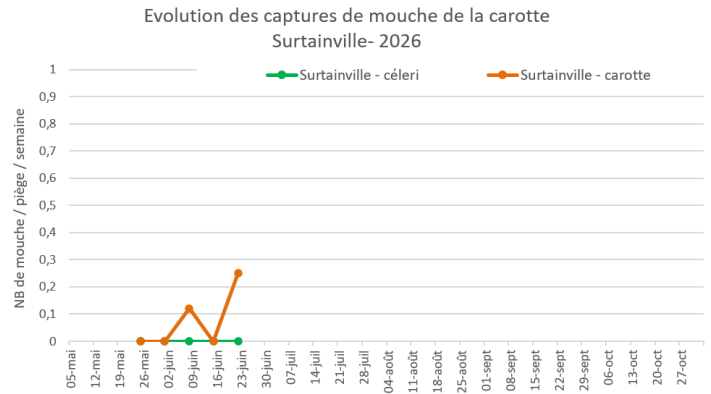
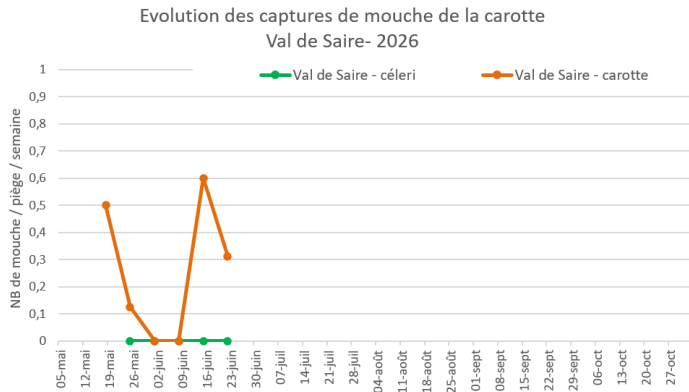
Evolution du risque :

Les fortes températures freinent leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Mouche de la carotte :

Piégeage :





Le nombre de mouche piégée par semaine reste nul à très faible.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Le vol est très faible sur l'ensemble des secteurs.

Les températures élevées actuelles ne sont pas favorables au vol des mouches de la carotte.

- En effet, il n'y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C. En revanche, le retour à des températures plus clémentes pourra leur être favorable.
- Les températures chaudes (température supérieure à 22 °C) provoquent une estivation des pupes (dit « quiescence ») qui a pour conséquence de décaler les émergences et permettre aux pupes d'attendre des températures plus favorables à leur développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Nb mouche/piège/semaine	Sem 17	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26
Seine-Maritime	/	/	/	/	/	/	/	0	0	/
Vallée de Seine	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Calvados	/	/	/	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	/	/	/	/	0	0	0,56	0,5	0,5	0,3
Surtainville	/	/	/	/	0	0	0,5	0	0	0,75
Mont Saint Michel	/	/	/	/	0	0	0	0	0,2	0

Observation :

Dans le val de Saire, la présence de galeries sur le feuillage est notée sur 8 à 20% des céleris branche.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans le nord Cotentin, signe que cette mouche est en activité. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
76 - 27		2		Chou : 4 feuilles à récolte
14	Nord de Caen	3		
50	Val de Saire	5	3	Navet : en cours de grossissement à récolte
	Surtainville	1	1	

Aleurode :**Observation :**

Comme la semaine dernière, la présence d'aleurode est notée en vallée de Seine et dans le Calvados sur 5 à 100% des plants. Dans la majorité des situations, les effectifs sont inférieurs à 10 aleurodes par chou.



Aleurode du chou

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions météo sèches actuelles sont **très favorables** à leur développement. Le risque d'augmentation des populations est important.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observation :**

Comme la semaine dernière, la présence d'altises est observée en vallée de Seine et touche 50 à 100% des plantes. Les effectifs vont de 1 à 20 individus par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont **très favorables** à leur développement. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.



Altises sur chou

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observation :

Des papillons, des pontes et des toutes jeunes chenilles de piérides de la rave et piérides du chou sont observées dans tous les secteurs.



Adulte de piéride (FREDON) et ponte de piéride du chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles restent **très favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :

Les captures sont toujours en recul dans le nord Cotentin.

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Val de Saire_navet	0	1,8	0,33	0,16
Val de Saire_chou	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	1	0	0
Surtainville_chou	0	0,5	0	0

Observation :

Il n'est pas constaté de dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les captures sont faibles, évolution à suivre en fonction des prochains piégeages. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

Des colonies de pucerons verts sont constatées uniquement en vallée de Seine sur 30 à 40% des choux.

Evolution du risque :

Les fortes températures freinent leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

Dans le val de Saire, des taches d'alternariose (sur 16 à 56%) et de *Xanthomonas campestris* (sur 8 à 28%) sont notées dans l'ensemble des parcelles.

Evolution du risque :

Les conditions ensoleillées et sèches ne sont pas favorables à leur développement. A surveiller en cas d'averses orageuses, de brume et d'irrigations.



Taches en V de *Xanthomonas*

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles : semis	De 4 feuilles à
50	Mt St Michel	3 parcelles : plants mottes AB + semis	8 feuilles

Mildiou :

Observation :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

A surveiller, les stades en bulbaison en cas d'irrigation, d'averses orageuses et de fortes rosées. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :

Observation :

Des thrips sont présents au Mont Saint Michel sur une moyenne de 72% des plants contre 69% la semaine dernière, les effectifs sont en augmentation.

Dans le Calvados, ils sont observés sur une moyenne de 6% des plantes contre 50% la semaine dernière.

Dans ces deux secteurs, des thrips prédateurs sont observés.



Thrips prédateur et larves de thrips

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles restent **très favorables** à leur développement.

Observez régulièrement vos parcelles ainsi que la présence de thrips prédateur de thrips.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	De 2 à 9 feuilles
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	4 parcelles et 2 pépinières (1 en AB)	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Mont Saint Michel	4 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	

Thrips :**Observation :**

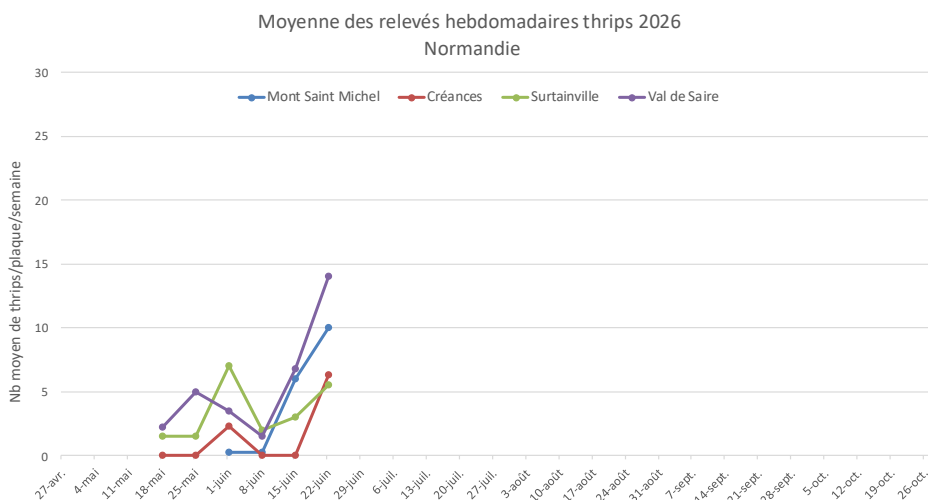
Cette semaine, suite aux fortes températures et au temps sec, des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau.

% moyen de poireau avec thrips	Semaine 26
Val de Saire	35%
Surtainville	22%
Créances	34%
Mont Saint Michel	55%
Calvados	100%

Les effectifs sont en progression.

Piégeage :

Les captures sont en nette augmentation sur tous les secteurs.

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques restent **très favorables** au développement des populations de thrips. Observez régulièrement vos parcelles notamment les parcelles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations est **fort**. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observation :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine		Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Mouche de l'oignon	Surtainville	/	0	0	0	0	0	0
	Val de Saire	/	2,6	0,8	0	0	0	0
	Créances	0	0	2	1	0	0	0

Nb moyen de mouche/piège/semaine		Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Mouche des semis	Surtainville	/	1	0	0	0	0	0
	Val de Saire	/	7,2	3	0,5	0,25	0,25	0
	Créances	1,5	1,5	7	11	13	13	1,5

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque : les captures sont quasi nulles. Les conditions météo restent favorables à leur activité.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Créances	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0
La Haye Pesnel	/	/	/	0

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Installez vos pièges.

Attention !

1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Rouille :

Observations :

Comme la semaine dernière, cette maladie est notée dans une parcelle du réseau :

- sur le secteur de Surtainville et touche 44% des plants contre 20% des plants la semaine dernière.

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions météo sèches et les températures actuelles ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie sauf en cas d'irrigation. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre aussi en cas d'irrigation ou de forte rosée.

Alternaria :

Observations :

Des taches sont présentes dans deux parcelles irriguées du val de Saire sur 16 et 20% des poireaux.

Evolution du risque :

Les irrigations accompagnées de températures élevées sont favorables à son développement. Evolution à suivre. En l'absence d'irrigation ou d'averses orageuses, le risque est quasi nul.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles + 1 frisées	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Surtainville	2 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 AB	De 8 feuilles à récolte.
	Mont Saint Michel	5 parcelles + 2 frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
76 - 27		2 parcelles	

Limace :

Observations :

Il n'est pas observé de nouvelles traces de dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles ne sont **pas du tout favorables** au développement des limaces. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :

Quelques pucerons ailés ont été observés en vallée de Seine, des larves de syrphes sont présentes.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Larve de syrphes

Evolution du risque :

La présence est très faible et les fortes températures freinent leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle :**Piégeage noctuelle gamma :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Surtainville	1	0	/	6	2	5	7,5	2,5	1,5
Val de Saire	1	0	/	0	3	6	14,5	3	11
Créances	/	Mise en place	2	6	18	0	4	8	8
Mont Saint Michel	/	Mise en place	0	0	4	12	32	25	5,5
Calvados	/	Mise en place	1	4	10	12	24	13	9

Comme la semaine dernière, les captures sont en recul sauf dans le val de Saire.

Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* : le 1^{er} papillon a été piégé cette semaine au Mont Saint Michel.



Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*, chenilles de noctuelle gamma

Observation :

Des chenilles sont constatées cette semaine :

- Créances : présence de chenilles sur 8% des laitues.
- Mont Saint Michel : présence de jeunes chenilles ou de pontes sur 4% des laitues.
- Val de Saire : présence de jeunes chenilles sur 1% des laitues,
- Calvados : présence de jeunes chenilles et de pontes sur 5% des laitues,
- Vallée de Seine : présence de chenille dans une parcelle sur 10% des laitues

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo actuelle sont **très favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pigeon :**Observation :**

Des dégâts sont toujours signalés dans le Calvados sur les types 'Iceberg' et 'Romaine'.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Thrips :

Observation :

Des thrips sont notés dans deux parcelles du Calvados (60% des laitues) et quatre du Mont Saint Michel (de 4 à 80% des plantes).

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont toujours **très favorables** à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles notamment vos séries en début de pomaison. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mildiou :

Observation :

Cette maladie n'est pas signalée cette semaine.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, de pluies orageuses et d'irrigation. Les conditions ensoleillées ne sont pas favorables à son développement. Le risque reste faible.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Pourritures basales : Sclerotinia

Observation :

La présence de sclerotinia est observée dans une série de laitue en récolte sur 4% des plantes conduites en AB.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclerotinia. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Lapin/lièvre :**Observation :**

Des dégâts sont constatés en parcelle AB dans le sud Manche.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Journées de lutte contre les ambrosies

Chaque été du 15 au 30 juin ont lieu les Journées de lutte contre les ambrosies. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambrosies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

<https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies/#:~:text=Chaque%20%C3%A9t%C3%A9%20du%2015%20au,place%20d'actions%20de%20lutte.>

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
 ... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière